

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
187^e année
24 novembre 2011
n° 41 / 7490^e
pages 2785 à 2856

CHRONIQUE / Constitution et pouvoirs publics

2811

Nouveaux développements dans la mise en œuvre
de la question prioritaire de constitutionnalité :
le filtre au service des évolutions jurisprudentielles de la Cour de cassation
> *Nicolas Maziau*

ÉDITO

2785 Elle court, elle court, la censure..., *Félix Rome*

ACTUALITÉS

2794 Vente d'immeuble : violation d'un pacte de préférence
2800 Rôle de l'avocat dans la garde à vue (II) : constitutionnalité avec réserve

POINT DE VUE

2809 Sur les propositions de règlement et de directive sur les opérations d'initié et les manipulations de marché, *Oun-Tat Tieu*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2816 **Chronique** : La science juridique dans l'espace juridique européen, une réflexion à partir de l'exemple allemand, *Armin von Bogdandy*
- 2823 **Panorama** : Droit pénal, *Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé, Solange Mirabail et Tatiana Potaszkin*
- 2838 **Notes** : Nouvel espoir pour l'efficacité des promesses unilatérales de vente ?,
note sous Civ. 3^e, 6 sept. 2011, Cyril Grimaldi
- 2841 Mise en œuvre de la responsabilité pénale des personnes morales : vers un retour à l'orthodoxie ?,
note sous Crim. 11 oct. 2011, Nicolas Rias
- 2845 Incidence de l'opposition irrégulière au paiement d'un chèque émanant du tireur en cas de prescription de l'action en paiement formée contre lui, *note sous Com. 27 sept. 2011, Jérôme Lasserre Capdeville*
- 2848 La valeur d'une lettre d'intention, *note sous Versailles, 30 juin 2011, Bruno Dondero*
- 2852 La substitution de repreneur dans le plan de cession,
note sous Com. 27 sept. 2011, Christophe Juillet

ENTRETIEN

2856 Valérie Lasserre - Les noces à venir de la spécialisation et de l'interdisciplinarité ?

DALLOZ

321141



9 782993 211410

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)
• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:
Françoise ARRIAGADA (5363)
Katy PERCHEREAU (5366)
Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284)
Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)
Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG
Abonnements: Yvette NAY
Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN
Abonnements: ventes@dalloz.fr
Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC)
Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)
Prix au numéro: 18,38 € TTC
ISSN 0034-1835
N° CPPAP 1012 T 82206
JOUVE, 733, rue St Léonard BP3
53101 Mayenne cedex
Dépôt légal - Novembre 2011

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14°
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

SOMMAIRE

ÉDITO par Félix Rome

2785 Elle court, elle court, la censure...



2788

DROIT DES AFFAIRES

Commerce électronique

Communications électroniques:
ratification de l'ordonnance

Concurrence-Distribution

Délai de paiement: nature juridique
des pénalités de retard, *Com.* 2 nov. 2011
Visite et saisie domiciliaires: impartialité
et égalité des armes, *Com.* 2 nov. 2011

Entreprise en difficulté

Action en rapport: transmission d'une QPC,
Com. 2 nov. 2011

Appel-nullité: pouvoirs juridictionnels
de la cour d'appel, *Com.* 8 nov. 2011

Déclaration de créance: preuve
de la délégation de pouvoirs, *Com.* 8 nov. 2011

Fiscalité

Taxe sur la valeur des immeubles: dépôt tardif
de déclaration et exonération, *Com.* 2 nov. 2011

Fonds de commerce et commerçants

Agent commercial: durée du préavis
de rupture, *Com.* 2 nov. 2011

Droit au renouvellement: condition discrimina-
toire de nationalité, *Civ.* 3^e, 9 nov. 2011

Propriété intellectuelle

Exploitation de l'œuvre: dénaturation d'une
clause de rémunération, *Civ.* 1^{er}, 4 nov. 2011

Prix du livre numérique: précisions
réglementaires

Société et marché financier

Société civile de construction-vente:
obligation à la dette, *Civ.* 3^e, 3 nov. 2011
OPCVM: ratification de l'ordonnance

2793

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Alsace-Moselle: constitutionnalité
de l'extinction des anciennes servitudes

Contrat-Responsabilité-Assurance

Exception de jeu: éléments de qualification
de la dette, *Civ.* 1^{er}, 4 nov. 2011

Devoir de conseil du notaire: opportunité
économique d'une opération, *Civ.* 1^{er}, 4 nov. 2011

Vente d'immeuble: violation d'un pacte
de préférence, *Civ.* 3^e, 3 nov. 2011

Courtage matrimonial: conclusion du contrat
par un homme marié, *Civ.* 1^{er}, 4 nov. 2011

Preuve: valeur d'une quittance,
Civ. 1^{er}, 4 nov. 2011

Révocation de l'aveu judiciaire:
preuve d'une erreur de fait, *Com.* 2 nov. 2011

Vice caché: acheteur profane, descriptif
de l'agence immobilière et homme de l'art,
Civ. 3^e, 3 nov. 2011

Assurance dommages-ouvrage: plafond
contractuel de garantie, *Civ.* 3^e, 3 nov. 2011

Famille-Personne-Succession

Vie privée: divulgation de noms
et grades de policiers, *Civ.* 1^{er}, 4 nov. 2011

Protection de l'identité: deuxième lecture
au Sénat

2797

DROIT IMMOBILIER

Copropriété

Surface de plancher: publication
de l'ordonnance de réforme
Changement de syndic: transmission
des archives et des fonds, *Civ.* 3^e, 3 nov. 2011
Vente de plusieurs lots d'un copropriétaire:
opposition, *Civ.* 3^e, 3 nov. 2011

2799

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Courte peine d'emprisonnement: mesures
d'aménagement, *Crim.* 3 nov. 2011
Rôle de l'avocat dans la garde à vue (II):
constitutionnalité avec réserve
Secret-défense: inconstitutionnalité des règles
relatives aux lieux classifiés
La visioconférence dans les lieux de privation
de liberté
Echanges entre les services répressifs
des Etats: ratification de l'ordonnance

2802

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Université: habilitation à diriger
des recherches, *CE* 26 oct. 2011
Fonction publique territoriale:
décret « mutuelles »

2803

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

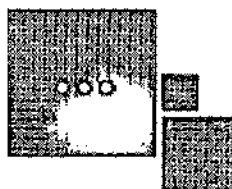
Contrôle de la durée du travail: conditions
d'utilisation d'un GPS, *Soc.* 3 nov. 2011
Cadre autonome au forfait « jours »:
ancienneté requise, *Soc.* 3 nov. 2011
Forfait « jours »: sort des jours maladie et
d'ancienneté conventionnels, *Soc.* 3 nov. 2011
Changement d'horaire: recherche de l'atteinte
à la vie personnelle, *Soc.* 3 nov. 2011
Horaire continu puis discontinu:
modification du contrat, *Soc.* 3 nov. 2011
Transfert des contrats: choix prioritaire
de certains salariés, *Soc.* 3 nov. 2011

2806

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Médiation civile et commerciale:
transposition de la directive du 21 mai 2008
Honoraires d'avocat: demande de restitution,
Civ. 2^e, 3 nov. 2011



POINT DE VUE

2809

Sur les propositions de règlement et de directive sur les opérations d'initié et les manipulations de marché par Oun-Tat Tieu



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

2811

Nouveaux développements dans la mise en œuvre de la question prioritaire de constitutionnalité : le filtre au service des évolutions jurisprudentielles de la Cour de cassation par Nicolas Maziau

2816

La science juridique dans l'espace juridique européen, une réflexion à partir de l'exemple allemand par Armin von Bogdandy

PANORAMA

2823

Droit pénal novembre 2010 - octobre 2011 par Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé, Solange Mirabail et Tatiana Potaszkin

NOTES

2838

Nouvel espoir pour l'efficacité des promesses unilatérales de vente ?, note sous Civ. 3^e, 6 sept. 2011 par Cyril Grimaldi

2841

Mise en œuvre de la responsabilité pénale des personnes morales : vers un retour à l'orthodoxie ?, note sous Crim. 11 oct. 2011 par Nicolas Rias

2845

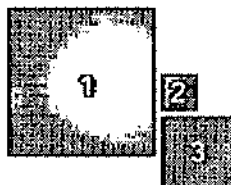
Incidence de l'opposition irrégulière au paiement d'un chèque émanant du tireur en cas de prescription de l'action en paiement formée contre lui, note sous Com. 27 sept. 2011 par Jérôme Lasserre Capdeville

2848

La valeur d'une lettre d'intention, note sous Versailles, 30 juin 2011 par Bruno Dondero

2852

La substitution de repreneur dans le plan de cession, note sous Com. 27 sept. 2011 par Christophe Juillet



ENTRETIEN

2856

Valérie Lasserre - Les noces à venir de la spécialisation et de l'interdisciplinarité ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes : pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas page comprises) ; pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ; pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).